

PRO.
SI.
MAR.

Association
pour la
protection du site
& de
l'environnement
de Sainte
Marguerite

5 bd de la République
44380 - PORNICHE

PRO.SI.MAR

Editorial: **Une AG importante**

Notre précédent bulletin date de février 2013, et c'est déjà la préparation de notre Assemblée Générale annuelle, qui se tiendra le **vendredi 9 août à 10h, salle du Moulin d'Argent** comme d'habitude...

Nous souhaitons vous y retrouver très nombreux cette année encore, car, plus que jamais, nous avons besoin **d'affirmer notre légitimité**.

Notre légitimité: elle est contestée par le refus préfectoral de renouveler notre agrément au titre de l'Environnement, comme à toutes les associations locales: nous vous l'avons expliqué dans le précédent bulletin.

Notre légitimité: elle tient à notre connaissance précise de notre environnement et de notre cadre de vie.

Notre légitimité: elle vient du fait que nous rassemblons tout à la fois les habitants et les résidents secondaires, principalement de Ste Marguerite, mais aussi d'ailleurs, Signe d'une reconnaissance de notre action élargie...

Dans ce contexte, une assistance très nombreuse à nos AG est garante de notre représentativité!

Cet hiver, la municipalité a procédé à une **modification du PLU**. 2010, 2011, 2012, 2013: un tel rythme est difficile à suivre par des bénévoles comme nous, et les enquêtes publiques devraient être tenues pendant les périodes où les résidents secondaires peuvent y être associés, ou pour le moins disponibles par internet. Nous l'avons rappelé l'année dernière à la municipalité, qui n'en a pas plus tenu compte cette année! Dommage.

La municipalité a procédé à quelques **réfections de voirie**, à Ste Marguerite, mais à un rythme qui augure mal de la mise en conformité dans les délais prescrits par la loi.

Dans son **projet d'AVAP** (*Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine*), la municipalité a inclus tout le littoral de Pornichet, Bonne Source et Ste Marguerite, et aussi les « lotissements » Mercier et de la Lande de Cavaré... Un outil d'aménagement qui sera certainement très utile, comme au Pouliguen ou à La Baule. PROSIMAR a été désignée membre de la commission de suivi, au titre des associations environnementales et patrimoniales.

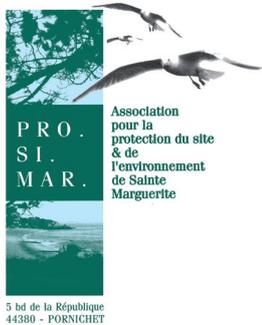
La Commission Particulière de Débat Public du **projet d'éoliennes en mer sur le banc de Guérande** a organisé des réunions sur la côte au nord et au sud de l'estuaire, mais pas à Pornichet ! PROSIMAR en a organisé une de façon contradictoire, en invitant EDF-EN. Ce débat vient de se terminer, mais était-ce un Débat Public ou une Propagande Publique?

Notre plage est très fréquentée, mais de plus en plus envahie par des installations qui appellent à terme une rationalisation de l'utilisation de l'espace...

Des sujets dont nous discuterons avec vous lors de notre AG.

Alain DORÉ

Président de PRO.SI.MAR



PRO.SI.MAR

Correspondance:
Chez M. J. Suard
67, Avenue du Littoral
44380 PORNICHET

Président: 06 8020 3840
V-Président: 06 7770 5122

info@prosimar.org

RETROUVEZ
PRO.SI.MAR SUR
LE WEB:
www.prosimar.org

Bureau et CA:

Président:: Alain Doré
V-P délégué: Hervé Jamet
Secrétaire: Jo Touvet
Trésorier: Léon Garnier
Secrétaire-adj.: Jacques Suard
Trésorier-adj. Jean-Pierre
Raymondi
Membres: Stéphane Aerts
Martine Buron
Arnaud Darmaillacq
Jean-Pierre Doutriaux
Jean-Pierre Furet
Henry Garnier
Claude Gérard
Michèle Jussier
Pierre-Arnaud Lebonnois
Guy Maïer
Jeannick Martel
Roger Roux

Président d'honneur:
Maxime Labarbe

V-Présidente d'honneur:
Bernadette Damien
Guy Maïer

Autres membres d'honneur
Marie-Madeleine Relliet
Yves Sorin

Siège: Espace C. Flammarion
5 Bd de la République
44380 Pornichet

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Rapport d'activités 2012

1 - 2012: une année plus soucieuse des règlements et décisions publiques

Avec la demande de renouvellement d'agrément, la modification du PLU, l'AVAP, et aussi le projet d'éoliennes en mer, l'année 2012 fut plus studieuse avec une répartition inégale des activités:

- la sécurité routière avenue du Littoral,
- la participation à l'agenda 21 de Pornichet,
- une participation aux réunions du Conseil de quartier Littoral,
- le suivi de l'urbanisme et des permis de construire,
- des contacts étroits avec la Fédération Presqu'île Environnement, l'association Estuaires Loire-Vilaine et le collectif DLM

2 - la sécurité routière avenue du Littoral,

il fallait aussi des ralentisseurs aux croisements des avenues qui mènent à la plage. Ceux-ci ont été enfin réalisés début 2012 ! Mais il reste encore un énorme travail à réaliser pour mettre la circulation en accord avec les exigences réglementaires (Loi 2005-102 du 11 février 2005 : accessibilité de la voie publique aux personnes handicapées et par extension aux familles avec voitures d'enfants et poussettes) ou les pratiques modernes de circulations douces...

3 - la participation à l'agenda 21 de Pornichet,

Des représentants de notre conseil d'administration ont assisté à diverses réunions après la phase de diagnostic.

4 - une participation aux réunions du Conseil de quartier Littoral,

Le représentant de PROSIMAR au conseil de quartier Littoral, a assisté aux réunions, même si l'efficacité de cette structure de concertation reste assez décevante, au vu de la lenteur des réalisations ...Saluons l'initiative de la Charte Citoyenne, discutée par tous les conseils de quartier et les rénovations de voirie en 2012 et 2013.

5 - le suivi de l'urbanisme et des permis de construire

Nous n'avons pas bien compris la logique des modifications successives du PLU. Il semble qu'on soit passé d'une densité moyenne de logements à un minimum de densité, c'est-à-dire en fait une densification d'urbanisation. C'est ainsi que nous avons posé un recours contre un PC délivré avenue de Cavaro avec une densité de 11 logements, après projet de destruction d'une villa, et ce dans un cadre inadapté, et au mépris des voisins.

Le résultat de notre accord avec le Groupe Périon dans la réalisation du Hameau des Thuyas montre l'intérêt de cette démarche !

Début 2013, nous avons déposé un mémoire auprès du Commissaire enquêteur sur la modification n°3 du PLU.

6 - La participation à l'AVAP

Le 1^{er} octobre 2012, la Municipalité a voté la création d'une AVAP, et a désigné PROSIMAR comme une des deux associations patrimoniales membre de la Commission Consultative. Nous étudions actuellement le projet de règlement, pour préparer l'enquête publique. Ce projet a pris beaucoup de retard.

7 - Diverses questions telles l'aménagement de la plage (Clubs, bars, etc...) ou le traitement des chenilles processionnaires,

Nombre de questions diverses ont été abordées, telles que :

- Chenilles processionnaires : pas de traitement aérien réalisé en 2012.
- La politique de l'arbre.
- Club Poséidon : le renouveau de ce club nous a conduits à nous interroger sur la rationalisation des espaces dédiés de la plage de Ste Marguerite...

- Interrogation de la CARENE sur l'importante pollution d'août 2012

7 - l'agrément d'association environnementale refusé:

Les associations agréées avant 1990 devaient présenter une demande de renouvellement avant le 1^{er} juin 2012, ce que PROSIMAR a fait. Comme toutes les associations locales, cet agrément n'a pas été renouvelé par décision du préfet le 14 septembre 2012. Notre recours gracieux d'annulation de cette décision auprès de la ministre nous a valu une réponse dilatoire, aujourd'hui sans suite...

8 - des contacts étroits avec la Fédération Presqu'île Environnement, l'association Estuaires Loire-Vilaine, la participation active au collectif DLM...

PROSIMAR est confrontée à un environnement beaucoup plus large que la Commune de Pornichet, ce qui l'a conduite à se rapprocher des autres associations locales en adhérant à la Fédération Presqu'île Environnement. Le caractère balnéaire nous tourne vers la mer, et nous soutenons par notre adhésion l'association Estuaires Loire Vilaine. Enfin, en complément de ces deux adhésions, PROSIMAR est membre fondateur du collectif DLM « Défense de la Mer », dont l'action vise :

- la défense et la sauvegarde des espaces classés Natura 2000 en mer face aux côtes;
- l'éloignement suffisant des zones de clapage des vases et sédiments de dragage du chenal et la surveillance des conditions des dragages par « surverse » des estuaires et des ports;
- l'opposition à la construction de parcs d'éoliennes industrielles sur le site du Banc de Guérande, et la proposition de son éloignement ...
- la vigilance sur les apports des bassins versants locaux, et toute autre action visant à la sauvegarde de la biodiversité des fonds marins, de la qualité des eaux, de l'intégrité des côtes et des plages.

Les contributions de PROSIMAR ont été principalement consacrées à l'appel d'offres **Eolien en mer**, avec sa participation à la concertation organisée par la préfecture de Nov. 2012 à Février 2013, puis au Débat Public de mars 2013 à juillet 2013. Aujourd'hui, plus personne ne peut affirmer que cela ne se verra pas ou pratiquement pas. L'impact environnemental reste une question sans réponse claire.

En 2012, PROSIMAR a diffusé 3 Bulletins d'information à tous ses adhérents: le n°4 en janvier, le n°5 en juin et le n°6 en juillet. Puis en 2013, le n°7 en février-mars.

Notre Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois en 2012 et 4 fois en 2013: les 4 février, 2 avril, 5 mai, 15 juin, 24 août et 27 octobre, et notre Assemblée Générale s'est tenue le 10 août 2012, et aussi les 26 janvier, 16 mars, 1^{er} juin et 6 juillet 2013.

Le Conseil a coopté Mme Dupanier le 1^{er} juin 2013.

RAPPORT FINANCIER 2012

Avoir (en €) au	31.12.2012	01.01.2012
Compte Chèques	3.791,27	2.563,95
Livret Association	2.669,04	2.604,36
Placement évolutif	26.265,63	25.000,00
Total en Banque	32.725,94	30 168,31
Cotis. perçues d'avance	-21,00	-492,00
à encaisser	897,00	84,00
à débiter	- 1.946,00	
payé d'avance	64,18	0,00
Total	31.720,12	29 760,31
Résultat de l'exercice	+1.959,81	+410,37

Le résultat 2012 est bénéficiaire de près de 2000€, grâce aux dons exceptionnels de 1800€ de l'opération « Recours Eoliennes ».

Exercice	2011	2010
Recettes	6.905,31	3 747,78
Cotisations et dons (dt 21 p. 2013)	4678,00	2 694,00
Autres (contentieux)	897,00	1 000,00
Intérêts (dt 625 de 2011)	1330,31	53,78
Dépenses	4.988,68	3 337,41
administration (dt 64,18 p. 2013)	887,13	771,39
Evènements & AG	221,55	336,82
ELV-FPE-DLM	140,00	
Contentieux	3.740,00	2 229,20
Résultat brut	1.916,63	
avance 2013	43,18	
Résultat net	+1.959,81	+410,37

Assemblée Générale Ordinaire

Vendredi 9 août 2013 - 10h

PROJET DE RESOLUTIONS :

Résolution n°1 : L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport d'activité présenté par le Conseil d'Administration.

Résolution n°2 : L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport financier, approuve les comptes de l'exercice 2012, et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion.

Résolution n°3 : L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des cotisations 2014 comme suit: Cotisation simple: 15 € ; Cotisation couple / famille: 21 €; Cotisation soutien: >42 € ; Cotisation Personne Morale: 30 € .

Résolution n°4 : L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation de Mme DUPANIER au Conseil d'Administration: Son mandat prendra fin à l'issue de l'AG statuant sur l'exercice 2016.

Résolution n°5 : L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle les mandats de Mme JUSSIER et M. J. TOUVET, qui prendront fin à l'issue de l'AG statuant sur l'exercice 2017.

Résolution n°6 : L'Assemblée Générale Ordinaire élit : et au Conseil d'Administration: leur mandat prendra fin à l'issue de l'AG statuant sur l'exercice 2017.



Politique de l'arbre



....et chenilles processionnaires tombées avenue Mercier

AGENDA

AG PROSIMAR

Salle du Moulin d'Argent

vendredi 9 août: 10h

EXPOSITIONS

Chapelle Ste Marguerite :

P: peintures	S: sculptures	
22 - 28 juillet:	J. ROBIN	P
29 juillet - 4 août:	LEGRAND	S
	MAERI	P
5 - 11 août:	MERGIER	P
12-18 août	GEFFRIAUD	P
	GUEGUEN	S
19 - 25 août:	DEHAYE	P
26 août-1 ^{er} sept	VOILEAU-COCAUD	P

Raymond HOCDE

Figure bien connue de Ste Marguerite, nous a quittés le vendredi 19 Avril 2013.

Venu prendre sa retraite dans la région auprès de ses enfants, pharmaciens à Ste Marguerite, il s'est mis à la disposition des différentes associations pour rendre service, apportant ses compétences en comptabilité. Il fut ainsi trésorier de PROSIMAR (1990 - 2009) , d'ÉCLAT et de l'association des usagers du Port de Plaisance de Pornichet. Il s'est beaucoup investi dans PROSIMAR, car il était très soucieux du cadre de vie de Sainte - Marguerite. Tout le monde se rappellera de ses interventions fortes en réunion, de sa grande disponibilité (il était toujours très assidu à nos réunions de CA), de sa gentillesse ainsi que de son dévouement.

Nous assurons Madame HOCDE et sa famille de notre amicale sympathie.

Nous venons d'apprendre le décès de Mme LABARBE: nous témoignons à notre Président d'Honneur Maxime LABARBE notre sincère amitié .